

Abandon du projet de loi 97 : la TREMBSL invite le gouvernement à se mettre rapidement au travail!

Québec, le 25 septembre 2025 – Prenant acte de l'abandon du projet de loi 97 annoncé aujourd'hui dans le cadre du congrès annuel de la FQM, la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) presse le gouvernement de travailler à la réforme de la loi forestière québécoise.

Considérant les multiples consultations réalisées au cours des deux dernières années, les nombreux mémoires déposés et les communications publiques diffusées par les partenaires et usagers de la forêt québécoise, la TREMBSL estime qu'il n'est nullement nécessaire de repartir à zéro avec de nouvelles consultations. Monsieur Jean-François Simard, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, dispose du matériel nécessaire pour préparer dès maintenant une nouvelle proposition de réforme qui correspondra aux attentes et aux besoins exprimés.

« Nous sommes tous d'accord pour affirmer que le projet de loi 97 ne répondait pas aux besoins des milieux et des usagers de la forêt. Nous comprenons que le gouvernement a choisi de prendre en compte les attentes exprimées sur le terrain. Toutefois, il est crucial que cette décision ne repousse pas le projet. Il est urgent de réformer dès maintenant la loi forestière afin de fournir une meilleure prévisibilité à notre industrie et de garantir une responsabilité formelle aux gouvernements de proximité dans la gestion des forêts publiques. »

Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie et membre de la TREMBSL

Au cours des deux dernières années, à l'instar de nombreuses organisations, la TREMBSL a déposé deux [mémoires](#) au gouvernement du Québec au sujet de la réforme du régime forestier. Ceux-ci portent le même message, un message qui suscite maintenant l'adhésion de nombreux partenaires, dont la Fédération québécoise des municipalités et le Conseil de l'industrie forestière du Québec. Il s'agit de mettre en place des Sociétés régionales d'aménagement du territoire forestier, sous la responsabilité conjointe de l'état et des gouvernements de proximité, qui auront le mandat d'assurer la saine gestion de la forêt publique, et ce, dans une approche qui favorisera l'harmonisation des usages et l'acceptabilité sociale.

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales

ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Photographie jointe : Les membres de la TREMBSL réunis à Amqui le 12 septembre dernier.

Pour information et entrevue :

Sophie Duchaine, coordonnatrice

Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

581-246-0438 / sduchaine@crdbsl.org

Diffusion par :

Marion Van Staeyen, responsable des communications

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

418 724-6440, poste 255 / mvanstaeyen@crdbsl.org